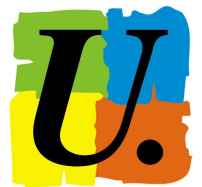




Résultats des mutations

phase intra-académique

10 juin 2015



Aux candidat(e)s certifié(e) et agrégé(e)s

Chèr-e collègue,

Vous trouverez dans ce courrier le **résultat définitif de votre demande** de mutation, 1^{ère} affectation ou réintégration, à l'issue des formations paritaires mixtes académiques (FPMA) ou des CAPA qui ont examiné la phase intra-académique du mouvement.

Le travail intensif des élus du SNES-SNEP-SNESUP-FSU, y compris durant leurs soirées et week-ends, a consisté à vérifier, faire corriger et améliorer les projets de l'administration pour permettre la meilleure satisfaction possible de chaque demandeur, rechercher et obtenir des mutations supplémentaires, dans le respect du barème et des règles communes d'affectation. Notre travail de vérification a ainsi permis de détecter plusieurs erreurs - des oublis de points notamment - et de contraindre le rectorat à revoir sa copie, ce dernier devant aller jusqu'à relancer l'algorithme dans trois disciplines.

C'est bien l'action syndicale et ce travail qui permettent de **garantir à chacun ses droits et d'améliorer les situations individuelles**. En effet, seuls le travail exhaustif de vérification et d'amélioration du projet informatique mené par les élus et l'examen contradictoire en FPMA garantissent à chacun et à tous l'égalité de traitement.

Les Commissaires Paritaires du SNES-SNEP-SNESUP-FSU sont résolus à continuer d'exercer dans les FPMA et CAPA le contrôle démocratique pour lequel la profession les a élus. Ensemble, soyons déterminés à **défendre le paritarisme**. C'est la **garantie collective du respect des droits de chacun et de tous**.

Les commissaires paritaires restent à votre disposition si vous avez des interrogations sur votre situation personnelle. N'hésitez pas à contacter le SNES Clermont !

Bien cordialement,

Les commissaires paritaires certifiés et agrégés du SNES-SNEP-SNESUP-FSU,

T. Meyssonier - D. Bertrand - M. Bellaigue - F. Claveau - C. Morandat - X. Gourc - G. Artaud - F. Bargoin - JP Mialot - C. Rougeron - V. Fontanel-Delort - PY Bischoff - L. Gourc - F. Montagnac - JL Néflot-Bissuel - A. Dubien - D. Guillard - M. Puerto - S. Fryszman - F. Combes - C. Cottés

Pour un autre collège 2016

Abrogation du décret et de l'arrêté définissant l'organisation du collège à partir de la rentrée 2016 !

Après la grève du 11 juin, l'action continue. Les vacances ne feront pas retomber la colère. Continuons de signer et de faire signer massivement la pétition intersyndicale :

<http://unautrecollege2016.net/>

Maison du Peuple
29 rue Gabriel Péri
63000 Clermont-Ferrand
04 73 36 01 67
www.clermont.snes.edu
s3cle@snes.edu

Permanences
Du mardi au vendredi
Entre 14 h et 17 h

Calendrier
Affectations TZR : 13 juillet

Réunions SNES TZR :
17 juin 14 h 30
28 août 14 h 30

dans nos locaux à la Maison du Peuple

Si vous êtes affecté-e sur ZR, contactez-nous rapidement pour le GT du 13 juillet et participez à nos réunions

Adhérez, réadhérez !

Le SNES-FSU a besoin des cotisations des adhérents pour ses publications, son site internet, son fonctionnement quotidien (téléphone, courrier, locaux ...), pour organiser les réunions et les stages syndicaux, former ses élus dans les commissions paritaires.

L'adhésion vous donne droit à un crédit d'impôt égal à 66% du montant de la cotisation.

Possibilité de payer en plusieurs fois (jusqu'à 10 fois en début d'année).